

PRESENTATION OVERACT



OVERACT
l'outil financier
de la relance du spectacle vivant

Présentation d'OVERACT avec Pierre ILIAS

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Pierre ILIAS, je suis le Président-fondateur de la Start Up OVERACT.

J'ai été à la direction de plusieurs sociétés de productions de disques indépendantes tant au commercial qu'à la communication et promotion et occupé un poste de directeur de labels dans une multinationale du disque.

Mais j'ai surtout longtemps été producteur et tourneur de spectacle pour des artistes français et étrangers.

Comment est née l'aventure OVERACT ?

Je me suis trouvé confronté à un besoin de trésorerie dans mon métier de producteur de spectacles. Je ne pouvais pas prétendre à produire mon spectacle dans une salle de théâtre parisienne par manque de moyens financiers.

J'ai alors fait le tour des organismes, des gens susceptibles de m'aider à financer. Mais rien...

Cela m'a inspiré une réflexion : quand la banque a fait tout ce qu'elle pouvait faire, si vous n'avez pas ou plus accès aux subventions, alors vous faites comment ?

Eh bien vous ne faites pas ! C'est là que l'idée d'OVERACT m'est venue.

Dès 2015 je réfléchis à la faisabilité de ce programme. Après 2 années de recherche et développement, de présentation à des investisseurs, le premier OVERACT voit le jour. Puis en juillet 2018, nous signons avec un investisseur et OVERACT est lancé.

À quel problème répondez-vous ?

OVERACT répond à la question de l'absence de dispositions privées non-bancaires, ce qu'on nomme aussi par finance alternative (ou slow finance pour les chics) pour le financement des productions culturelles (spectacles, festivals, musées, expos...).

En quoi votre entreprise est une solution innovante ?

C'est une solution qui n'existait pas. C'est une invention !

OVERACT ne se compare à rien d'existant et c'est pour moi un outil unique, un phare de la relance du spectacle vivant.

Les subventions, si tant est qu'elles perdurent, sont soumises à des conditions rigoureuses et les banques ne prêtent pas facilement.

Notre propos n'est pas de se substituer aux organismes existants mais de proposer une solution alternative et complémentaire qui comporte un minimum de risque, autant pour les producteurs que les investisseurs, et qui ne fait aucun ostracisme d'esthétique artistique, ou de types de structures même si elles sont nouvelles à partir du moment où elles rentrent dans le cadre de nos mesures prudentielles.

Le spectacle vivant traverse actuellement une crise sans précédent. Après l'arrêt obligatoire de plusieurs années dû au COVID, aujourd'hui la guerre en Ukraine, les spectateurs qui ont du mal à revenir dans les salles, sans oublier l'inflation..., tous ces événements ont un impact économique fort qui ont vraiment fragilisé ce secteur.

OVERACT est la solution d'avenir !

Les producteurs, grâce à OVERACT, trouvent un partenaire financier à qui ils ne « doivent pas d'argent » au sens bancaire du terme mais avec qui ils passent un contrat de partenariat puisque, sous certaines conditions et en cas de mévente, le producteur ne rembourse rien puisque ce n'est pas un prêt. Nous prenons de véritables risques aux côtés du producteur.

Ce système permet ainsi à des productions de pouvoir se réaliser, et donc d'embaucher des gens, de pérenniser leur emploi, de renouveler des contrats d'intermittence et de continuer à faire leur métier de producteur sans avoir à faire une co-production ou de se marier avec un associé.

Nous sommes véritablement dans une démarche équitable et solidaire tel que nous l'avons fait pendant toute la crise sanitaire en continuant de soutenir nos partenaires producteurs qui, pour une dizaine d'entre eux, n'ont toujours pas pu jouer leurs spectacles et ne le feront qu'à la fin 2022.

Nous agissons en véritable booster de l'offre artistique du développement de la diffusion et défendons l'égalité des chances entre tous les acteurs du secteur culturel.

OVERACT, c'est OVERACT !

OVERACT, ce n'est pas de la production, ce n'est pas du mécénat, ce n'est pas un sponsor, ni de la philanthropie, ce n'est pas de la banque, c'est une solution unique, innovante, solidaire et équitable de financement du spectacle vivant.

OVERACT est une véritable bouffée d'oxygène qui va permettre au producteur de mieux préparer son événement.

OVERACT c'est vraiment la bonne nouvelle !

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Les conditions d'éligibilité sont peu nombreuses et ne sont pas similaires à celles nécessaires à l'obtention de subventions publiques.

Elles ne sont soumises à aucune considération artistique. Seul compte le sérieux et la faisabilité économique du dossier du spectacle à produire.

Faire un OVERACT s'accompagne également de mesures prudentielles qui nous autorisent la prise de risque au côté de la Cie, du producteur.trice ce qui confirme la logique « Gagnant/Gagnant » du système OVERACT pour toute la chaîne de valeurs de l'écosystème culturel.

Quels sont les détails astucieux de cette gymnastique financière ?

En fait la solution elle est très simple. On considère que la fortune du producteur de spectacles, d'un parc d'attractions, d'un cabaret ou même d'un musée, c'est sa billetterie, celle dont il est propriétaire et qu'il va vendre à des spectateurs. C'est sa billetterie qui est sa richesse.

Donc nous allons travailler avec lui sur sa billetterie et allons lui en acheter une petite partie pour lui apporter un complément de trésorerie plusieurs mois avant son événement.

Nous travaillons uniquement à partir des besoins du producteur.

C'est pourquoi je préfère que les subtilités d'OVERACT soient expliquées au cas par cas.

L'autre intérêt d'un OVERACT c'est son effet démultiplicateur. La logique du programme OVERACT est vertueuse.

Une fois le montant des billets vendus récupéré par OVERACT, la même somme peut être réinjectée ad vitam à de nouveaux

producteurs.trices dans de nouvelles productions.

C'est donc le même argent qui sert plusieurs fois contrairement aux subventions.

Quelle fourchette financière ça peut représenter combien et combien d'OVERACTS y'a-t-il déjà eu, qui ont été déjà engagés ?

Nous allons atteindre presque 100 OVERACTS réalisés. Nous fêterons le cap 100, notre 100^e bientôt !

Par exemple, à Avignon nous apportons notre concours à des compagnies qui en font la demande. Cela représente de 1500 à 5000€. Ce sont des montants qui sont raisonnables et assez faibles.

Par ailleurs nous travaillons avec des gros producteurs qui ont des besoins importants et là on peut aller jusqu'à 100, 200, voire 300 000€.

L'important pour nous n'est pas le montant de l'OVERACT, c'est de rendre un véritable service aux producteurs.trices.

Et j'ajoute de ce point de vue qu'il y a chez beaucoup de producteurs un déficit de compréhension de ce qu'est la finance et comment on peut l'utiliser pour les besoins des producteurs et je pense que nous apportons toutes et tous et pas seulement moi, toute l'équipe, une véritable expertise et si besoin des conseils en matière de gestion du dossier et quelques fois même en matière financière.

Dans cette aventure vous vous êtes entourés d'une équipe qui partage vos valeurs ?

Oui. Je me suis entouré de collaboratrices et collaborateurs tous issus du monde culturel.

Je souhaitais que mon équipe connaisse bien le métier pour mieux accompagner, mieux

conseiller les producteurs et les organisateurs de spectacles.

Bien sûr, l'esprit qui anime l'équipe ne se limite pas à celles et ceux qui présentent et réalisent des OVERACTS.

Les actionnaires de l'entreprise, ses partenaires financiers, les sociétés qui investissent, ses avocat.e.s, conseils, consultant.e.s ainsi que les cabinets techniques constituent aussi tous ensemble une communauté soudée par l'impérieuse nécessité de rendre un service adapté, rapide et sans faille, au-delà de l'apport d'un simple préfinancement.

10 bonnes raisons d'utiliser OVERACT ?

1. Nous apportons de la trésorerie des mois à l'avance
2. Le producteur ne fait pas un emprunt
3. C'est le producteur qui choisit le montant qu'il souhaite recevoir
4. OVERACT n'intervient pas dans la production
5. Le producteur n'a pas de droit de suite à payer une fois son événement terminé
6. Nous choisissons sur la qualité des critères économiques mais pas artistiques
7. Nous faisons des recommandations uniquement sur demande
8. OVERACT ne fait pas d'OVERACT si nous sommes les seuls à gagner de l'argent
9. OVERACT permet à un producteur de garder son indépendance
10. OVERACT soutient la filière du spectacle vivant

Et la suite ?

Nous sommes en pleine préparation d'une grande tournée, « *OVERACT TOUR 2023* » pour venir à la rencontre de tous les acteurs.trices du spectacle (privé mais aussi public), les écouter et dialoguer avec eux dans 23 villes de France. Cela nous est apparu important après plus de deux années d'absence de terrain.

De nombreux.ses intervenant.e.s (partenaires, VIP, modérateurs.trices et grands témoins - producteurs.trices et artistes ayant faits un OVERACT) seront à nos côtés.

L'équipe vient chez vous pour vous présenter la solution OVERACT !

Alors à bientôt !



Pierre ILIAS
Président-fondateur d'OVERACT

CONTACT



Responsable Communication et Médias

Peggy VAUCHEL

OVERACT

Siège social : 23/25 rue Jean-Jacques ROUSSEAU 75001 – PARIS

Bureaux : 157 rue des Blains – 92220 Bagneux

Port : 06 03 18 78 60

peggy.vauchel@overact.fr

www.overact.eu

